

# LETTRE AUX JOINVILLAIS

Par **Pierre AUBRY**

Maire Honoraire de Joinville-le-Pont

Conseiller Général Honoraire du Val-de-Marne

Ancien Député

Joinvillaises, Joinvillais,

Depuis la fin de mon mandat de Maire il y a trois ans, je me suis fixé comme règle de ne pas commenter les choix politiques de la majorité municipale. Je dois dire que cela me coûte, tant les motifs de déception sont grands.

En revanche je ne peux me résoudre à passer sous silence ma profonde indignation à la suite des attaques infondées dont j'ai été victime de la part de Monsieur Dosne, qui a, cette fois-ci, dépassé les limites de l'acceptable.

En effet, courant 2008, ayant constaté une simple erreur administrative dans le traitement d'un dossier lié à l'office de Tourisme alors que j'étais aux responsabilités en 2007, il n'a pas hésité à entraîner la commune dans une procédure judiciaire à mon encontre, totalement infondée.

Les gendarmes se sont donc rendus en Mairie au local de l'Office de Tourisme, suscitant un émoi bien compréhensible chez les personnes présentes. J'ai dû, quant à moi, répondre à une convocation de la gendarmerie et passer en jugement !

Bien évidemment, le Tribunal Correctionnel de Créteil m'a relaxé de toute accusation en Décembre dernier. N'ayant absolument rien à me reprocher, cette issue ne faisait aucun doute.

Toutefois j'ai été particulièrement scandalisé de constater que ces accusations lourdes et mensongères venaient de mon successeur.

Pire, cette manœuvre abjecte ne visait pas à défendre les intérêts de la ville mais simplement à me nuire et à attenter à mon honneur, tout en instrumentalisant la justice. Quelle curieuse conception de la politique et du mandat de Maire !

Dans le même temps, l'Office de Tourisme associatif était dissous sans ménagement pour ses administrateurs et ses adhérents. Il semble évident que cette structure ait été victime, à son tour, de l'acharnement de M. Dosne à faire table rase des réalisations antérieures, et plus particulièrement celles dont j'étais à l'origine, comme le service emploi Agora, le service prévention santé, la structure d'accueil des SDF, le comité de lecture, etc.

.../...

Est-il besoin de rappeler que j'ai exercé les mandats de Maire et Conseiller Général pendant 25 ans ainsi que celui de député durant 5 ans sans que jamais mon honnêteté et mon intégrité n'aient été mises en cause ? Des valeurs qui sont à mes yeux essentielles à l'action publique.

Alors que je me suis totalement investi durant toutes ces années au service de Joinville et des Joinvillais, j'aspirais, à 79 ans, à une retraite paisible sur les bords de Marne. Monsieur Dosne en a décidé autrement, tant la haine, l'affabulation, les règlements de comptes, les menaces et intimidations guident ses agissements.

J'ajoute, comble du cynisme, qu'il revient à la commune de payer les frais de justice et d'avocat pour la procédure engagée par M. Dosne, autrement dit, avec nos impôts, sans qu'il n'ait à assumer personnellement les conséquences financières de son entêtement ridicule.

Vous êtes nombreux à me manifester régulièrement des témoignages de confiance et de sympathie à l'occasion de mes déplacements en ville et je vous en remercie chaleureusement. En de telles circonstances, je me devais de vous informer sur la réalité des faits et ainsi faire taire des rumeurs malsaines entretenues à mon égard par la majorité municipale et ses quelques disciples.

A la lumière de ce triste événement, je ne peux que vous inviter à vous interroger sur la moralité et les ignobles pratiques de ceux qui sont à la tête de notre commune.

En ce qui me concerne mon jugement est fait. A présent, le droit me donne la possibilité de poursuivre M. Dosne en justice pour dénonciation calomnieuse, atteinte à l'honneur de la personne et préjudice moral. J'espère ne pas avoir à y recourir. Cependant, je garde, plus que jamais, la détermination et la pugnacité pour répondre, si nécessaire, à de telles agressions diffamantes.

N'était-il pas plus important de traiter les vrais dossiers Joinvillais sources d'attentes voire d'inquiétudes et conditionnant l'avenir de la commune ?

Fort heureusement, chers Joinvillais, rien n'est irréversible. Je suis convaincu qu'à l'occasion des futures échéances électorales vous tirerez les enseignements de cet épisode pathétique significatif de manœuvres sordides que Joinville ne mérite pas.

*Ne vous résignez pas !*

*L'avenir de Joinville vous appartient*

*Bien cordialement*

*P. Aubry*

Contact : pierre-aubry@live.fr

**Pierre AUBRY**